

Sauveteur Secouriste du Travail - SST

Mercredi 29 avril et jeudi 30 avril 2026

Objectif de la formation

Prévenir les accidents et incidents et mettre en œuvre les gestes lors des 1ers secours.

CONTENU DE LA FORMATION

1ère journée: Dispenser à toute personne une formation de base aux 1ers secours

* **Les chiffres et la réglementation :**

- les principaux indicateurs de santé au travail (les accidents de travail dans l'entreprise)
- le rôle du SST dans l'entreprise et en dehors
- le cadre juridique de son intervention
- l'intérêt de la prévention des risques professionnels.

* **Les 1ers gestes :**

- la protection
- l'alerte
- la victime s'étouffe
- la victime saigne abondamment



2ème journée: Permettre à chacun d'acquérir des connaissances spécifiques à la bonne exécution des gestes en attendant l'arrivée des secours

* **Les 1ers gestes dans les cas suivants :**

- la victime est inconsciente et ne respire plus
- la victime se plaint d'un malaise
- la victime se plaint après un traumatisme...

* **Révision de l'ensemble des gestes selon le besoin des stagiaires**



Méthodes pédagogiques

Partie théorique. Mises en scène de situations d'urgence. Jeux de rôle. Évaluation nationale SST

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Intervenant :** Formateur SST certifié par l'INRS - Centre de formation Forma-Loc

- Personnes concernées : entrepreneurs agricoles ou paysagistes, personnes avec projet d'installation en agriculture, demandeur d'emploi, particuliers

- **Coût :** 280 € les 2 journées

Possibilité de prise en charge des frais de formation selon le statut de la personne (Région Auvergne-Rhône Alpes, VIVEA, France Travail...)

- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

- Possibilité de restauration sur le site (5 € le repas du midi) – Inscription obligatoire

- Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>

